

COMPTES ANNUELS // 2023

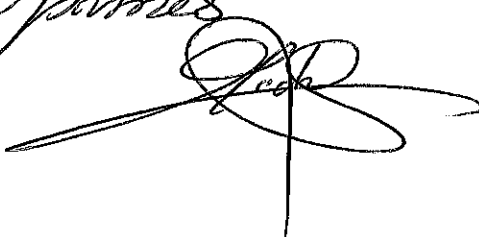
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SPFPL 2MLW

21 rue de Terrenoire

42100 ST ETIENNE

*Certifiés
conformes*



Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de
Lyon

17B rue DE LA PRESSE

42000 ST ETIENNE

Tél. : 0477574748

Audit | Conseil | Expertise comptable | Social

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	2 007		1 816		192	10,55
Total	2 007		1 816		192	10,55
VALEUR AJOUTEE	-2 007		-1 816		-192	10,55
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
Total						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 007		-1 816		-192	10,55
Produits financiers	141 450		200 444		-58 994	-29,43
Charges financières	1 887		2 662		-774	-29,09
Résultat financier	139 563		197 782		-58 220	-29,44
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	137 555		195 966		-58 411	-29,81
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	798		4 698		-3 900	-83,01
Résultat exceptionnel	-798		-4 698		3 900	-83,01
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	136 757		191 268		-54 511	-28,50

2MLW
Société de Participations Financières de Profession Libérale d'Avocats
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 €
Siège social : 49 Rue de la Télématique 42000 SAINT ETIENNE
RCS SAINT ETIENNE 833 200 777

EXTRAIT
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 MAI 2024

L'an deux mille vingt quatre
Le treize mai
A 13 heures 30,

Les associés de la Société 2MLW, Société de Participations Financières de Profession Libérale d'Avocats, Société à responsabilité limitée, au capital de 1 000 €, divisée en CENT (100) parts de DIX EUROS (10 €) chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social de la société, sur convocation verbale de la gérance, convocation que les associés considèrent valable.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

(...)

Ordre du jour

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus donné à la gérance
- Approbation des dépenses et charges non déductibles de l'article 39-4 du Code Général des Impôts
- Affectation du résultat de l'exercice

(...)

(...)

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pris connaissance des comptes annuels, approuve ledit rapport ainsi que lesdits comptes, lesquels font apparaître un bénéfice de 136 757 €.

L'Assemblée approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion. En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts, l'Assemblée prend acte de l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Affectation du résultat

L'Assemblée générale, sur proposition de la gérance et conformément à la loi et aux statuts, décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice s'élevant à **136 757 €** de la manière suivante :

- Dotation au poste « Autres réserves » de la somme de : **136 757 €**

Après cette affectation, les réserves seront de 715 636 € et les capitaux propres seront de 742 499 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes lors des trois exercices antérieurs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La gérance



COMPTES ANNUELS // 2023

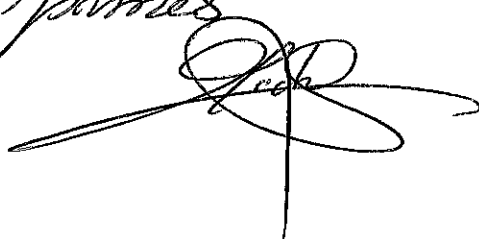
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SPFPL 2MLW

21 rue de Terrenoire

42100 ST ETIENNE

*Certifiés
conformes*



Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de
Lyon

17B rue DE LA PRESSE

42000 ST ETIENNE

Tél. : 0477574748

Audit | Conseil | Expertise comptable | Social

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	952 946		952 946	951 517
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	952 946		952 946	951 517
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	52 006		52 006	45 216
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	52 006		52 006	45 216
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 004 952		1 004 952	996 733

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	578 879	387 610
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	136 757	191 268
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	25 764	24 965
TOTAL CAPITAUX PROPRES	742 499	604 944
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	260 225	389 174
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	260 225	389 174
Emprunts et dettes financières diverses	896	1 343
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 332	1 272
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	262 452	391 790
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 004 952	996 733

COMPTES ANNUELS // 2023

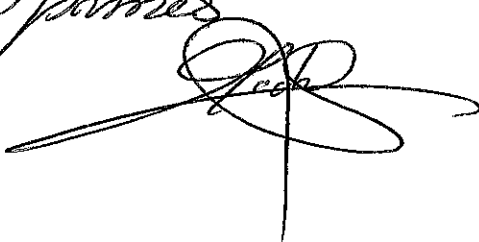
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SPFPL 2MLW

21 rue de Terrenoire

42100 ST ETIENNE

*Certifiés
conformes*



Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de
Lyon

17B rue DE LA PRESSE

42000 ST ETIENNE

Tél. : 0477574748

Audit | Conseil | Expertise comptable | Social

COMPTES ANNUELS // 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SPFPL 2MLW

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 004 952 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 136 757 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/01/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	951 517	1 429		952 946
Total	951 517	1 429		952 946
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				952 946

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 27 076 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	27 076		27 076
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	27 076		27 076
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	1 429
Total	1 429

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	24 965	798		25 764
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	24 965	798		25 764

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation			
Financières			
Exceptionnelles		798	

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 262 452 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	260 225	129 723	130 501	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	896	896		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 332	1 332		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	262 452	131 951	130 501	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	128 949			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Intérêts courus	896
Total	896